

# UNISAP<sup>95</sup>



22 bis rue du Docteur Paul Bruel- 95380 LOUVRES  
Tél. 01 34 72 11 59 - Email : [contact@asso-m2e95.fr](mailto:contact@asso-m2e95.fr)



**Directe** Direction régionale des entreprises,  
de la concurrence, de la consommation  
du travail et de l'emploi  
Ile-de-France  
Unité territoriale du Val-de-Marne



UNISAP<sup>95</sup>

**Roissy  
Pays de  
France**  
Communauté  
d'Agglomération



Ce projet est  
cofinancé par  
le fonds social  
européen

## CHARTRE D'ENGAGEMENTS

UNISAP 95 est la **plateforme de soutien au développement et à la professionnalisation des acteurs du Service à la Personne du Val d'Oise.**

Les équipes d'UNISAP 95 accompagnent au quotidien le secteur sur les questions d'**emploi**, de **développement** ou de **professionnalisation** de leur activité.

Adhérer à UNISAP 95, c'est s'engager dans un processus d'**amélioration continue**, c'est **pouvoir compter sur les appuis** et le **réseau** permettant aux acteurs du SAP de devenir la meilleure version d'eux-mêmes.

Créer une **synergie** entre les acteurs, assurer les conditions favorables à une mise en **réseau**, **désenclaver** les structures isolées, nous croyons fermement qu'**ensemble on est plus fort ! UNISAP 95 c'est aussi un espace de parole et de réflexion**, et une plateforme de **soutien à tous types d'actions de promotion du secteur.**



**Ensemble**, nous pouvons agir sur l'**attractivité** du secteur et l'**image** des services à la personne, améliorer notre **professionnalisme** et la **qualité** de nos prestations, **développer** le secteur sur le plan économique.

Ces résultats ne pourront émerger que par un travail à la fois individuel (de chacune des structures) et collectif (des structures ensemble) et des engagements mutuels.

Ces engagements réciproques sont formalisés dans cette chartre, qui formalise également les valeurs et les principes éthiques, nécessaires au bon fonctionnement d'UNISAP 95.

# Nos valeurs

**Progrès** : le progrès nous anime et guide l'ensemble de nos actions : pour le secteur, pour nous-même, pour nos collaborateurs, pour nous ayants-droits. In fine, il doit bénéficier à tous.

**Respect** : porter de la considération à autrui, respecter nos collaborateurs, nos ayants-droits, nos partenaires, mais également se conformer aux règles : respecter nos engagements, le droit et les réglementations et les principes qui nous unissent.

**Efficacité** : notre secteur est par essence « sobre », car extrêmement contraint. Malgré l'économie de moyens, nous nous engageons à des résultats de qualité. Cette efficacité s'applique aussi bien aux services que nous rendons à nos bénéficiaires, qu'aux projets que nous menons pour nous-même !

**Solidarité** : notre secteur est un acteur incontournable de la solidarité envers les publics fragiles. Par notre appartenance à UNISAP 95, nous sommes unis dans une communauté d'intérêts



# UNISAP<sup>95</sup>

## Nos engagements

### UNISAP 95 s'engage

#### 1 - A offrir accompagnement & conseil à ses adhérents :

- > Grace à une écoute active de leurs préoccupations, besoins, problématiques et suggestions.
- > En garantissant une réponse claire dans un délais raisonnable quantifié.
- > En mettant en place des outils pratiques.

#### 2 - A œuvrer à la communication du secteur des SAP :

- > En donnant de la visibilité à ses membres.
- > En travaillant à la promotion du secteur.

#### 3 - A animer le réseau des membres UNISAP :

- > En valorisant les nouvelles initiatives.
- > En mettant en relation les membres entre eux.
- > En assurant l'organisation et la structuration des informations utiles au réseau.

#### 4 - A travailler en toute impartialité en dehors de toute motivation politique et en assurant une stricte égalité de traitement et d'information entre les membres.

## Les adhérents à UNISAP 95 s'engagent

#### 1 - A penser collectif !

- > En devenant de véritables ambassadeurs d'UNISAP 95 et en soutenant son développement.
- > En faisant preuve de solidarité et d'entraide les uns envers les autres, avec bienveillance, dans le respect de la confidentialité, et dans une attitude confraternelle.

#### 2 - A partager :

- > En partageant les informations professionnelles pour une pratique éclairée.
- > En étant attentif à répondre aux demandes d'informations d'UNISAP 95.
- > En favorisant toutes les initiatives de mutualisation.

#### 3 - A s'impliquer :

- > En se montrant disponibles et actif : engagement dans les activités et engagement dans la durée.
- > En créant des synergies visant à se connaître pour mieux se reconnaître.



#### A s'engager dans l'amélioration continue des pratiques professionnelles du secteur

- > En respectant les valeurs, les règles et les obligations liées aux bonnes pratiques professionnelles, notamment les principes de l'ANESM.
- > En appliquant des tarifs cohérents par rapport aux contraintes réglementaires et sociales.
- > En s'impliquant dans la prévention des risques professionnels des collaborateurs du secteur.
- > En travaillant au quotidien à la promotion de la mixité et à la lutte contre toute forme de discrimination.